**AMAP ­ POMPIN'AMBOUR ­ CONTRAT ŒUFS BIO 2024**

**16 JANVIER – 17 DECEMBRE**

**Tarif 3€ la boite de 6 œufs BIO**

Le Pompin'ambour adhère à la Charte des AMAP qui prévoit que chaque Amapien s'engage à payer à l'avance ses boites au producteur Eric CANCEL qui s'engage en retour à livrer les quantités aux jours et heures prévus par le contrat.

Les livraisons auront lieu le mardi de 18h00 à 19h30, Maison de Cadouin à Pompignac **les semaines impaires du 17 janvier au 19 décembre, soit 25 livraisons.**

**Les chèques établis à l’ordre de Le Poulailler BIO MAJOLAN** seront remis au producteur par la coordinatrice du contrat les **16 janvier, 21 mai et 10 septembre 2024**.

La famille

Email :

Téléphone portable :

Domicile :

S’engage pour l’achat des 26 livraisons dont règlement détaillé ci-dessous

**Nombre de boites de 6 œufs par livraison**

Règle par 3 chèques de 26 € X NOMBRE DE BOITES chacun

Numéros :

Signature du Consommateur Signature du producteur

--------------------------------------------------------------------------------------------------------- **AMAP LE POMPIN’AMBOUR - CONTRAT ŒUFS BIO 2024**

**Tarif 3€ la boite de 6 œufs BIO**

**REÇU PERIODE DU 16 JANVIER – 17 DECEMBRE INCLUS**

Josiane GUILLAUME, coordinatrice du contrat

atteste avoir reçu de la famille

3 chèques d’un montant de : € chacun

Numéros :

En règlement du contrat deboites de 6 œufs pour 26 livraisons à 3€

**Les chèques établis à l’ordre de Le Poulailler BIO MAJOLAN** seront remis au producteur par la coordinatrice du contrat les **16 janvier, 21 mai et 10 septembre 2024**.

Vu La coordinatrice

Les livraisons auront lieu le mardi de 18h00 à 19h30, Maison de Cadouin à Pompignac les semaines impaires à compter du 16 janvier jusqu’au 17 décembre 2024 soit 25 livraisons.

Votre coordinatrice : Josiane GUILLAUME - Email : josianeguillaume2@gmail.com  Tél. 06 11 75 36 51

Amap le Pompin’ambour – lepompinambour@gmail.com - Site [www.amap.pompignac.com](http://www.amap.pompignac.com)